



Le 18 mars 2010

Ville de Pertuis

Affaire suivie par

Nos références : RP/CS : 141.10

Vos références : votre courrier du 9 mars RAR

Lettre en RAR.

Monsieur Dominique DAMIANO
Président du Syndicat des Commerçants des
Marchés de Provence Vaucluse et
Limitrophes
56 Rue St Pierre

84700 SORGUES

Objet : Votre lettre RAR du 9 mars 2010

Monsieur le Président,

J'ai reçu votre lettre qui a retenu toute mon attention et qui amène les remarques suivantes :

Tout d'abord, mon adjoint en charge du marché et avec qui j'ai des entrevues journalières ne m'a jamais entretenu d'une sollicitation de votre part pour la tenue d'une réunion de la commission mixte et **NON PARITAIRE** du marché hebdomadaire. A l'avenir, je vous invite à prendre attache auprès de mon Cabinet, par écrit, un mois à l'avance, ce qui me permettra d'organiser mon agenda en conséquence.

En ce qui concerne le fonctionnement du marché hebdomadaire, je tiens très clairement à vous préciser certains points :

Je n'ai pas par habitude de faire avec qui que ce soit de la **CO-GESTION** du domaine public. Avec mon équipe, nous aménageons notre espace public au mieux des intérêts des Pertuisiens et à leurs demandes et c'est tout à fait normal puisque ces derniers paient l'impôt pour cela. De plus, je vous rappelle que le projet d'aménagement des places a été conçu depuis plusieurs années et que des réunions publiques ont eu lieu. Je suppose que vous en avez eues connaissance et que, normalement, vous avez dû y assister.

Au sujet des véhicules de forains, ceux qui sont par définition « véhicules exposants » des solutions seront proposées à des emplacements spécifiques au mieux des intérêts des commerçants sur les espaces disponibles dans le nouvel aménagement.

Après avoir discuté avec mon adjoint en charge du marché, il s'avère que l'expression « **ON S'ARRANGERA** » a été sortie du contexte de votre discussion, ce serait plutôt « **AVEC DE LA BONNE VOLONTE CELA S'ARRANGERA** ». Sachez, Monsieur le Président, que, pour ma part, je ne m'arrange avec personne. J'œuvre, tout simplement, pour le bien du service public dans le respect de la loi à laquelle je suis très attaché.



Cabinet du Maire - tél : 04.90.79.73.09 - fax : 04.90.79.21.79
courriel : cabinet.du.maire@mairie-pertuis.fr

Hôtel de Ville - BP 37 - 84121 PERTUIS Cedex

www.ville-pertuis.fr